



Compte-rendu des échanges entre les professionnels et Madame Le Ministre lors de la réunion de lancement du programme *Logement Design pour tous* le 4 mai 2009 à l'Hôtel de Castries.

François PELEGRIN, Président d'honneur de l'UNSA, cite le programme CUH (Conception Usage de l'Habitat) et note la volonté d'introduire un nouvel acteur (designer) dans la filière.

Il souligne deux points : d'une part « l'arsenal réglementaire et normatif » qui doit bouger pour permettre l'évolution et propose que ce programme Design permette « au moins un instant de s'affranchir du carcan réglementaire » ; d'autre part, il pose la question du raisonnement en coût global ; avec les contraintes budgétaires actuelles, l'idéal ne peut pas être atteint.

Christine BOUTIN, Ministre du Logement est convaincue que les concepteurs sont capables de faire mieux à moindre coût et cite l'exemple de la maison à 15 €. Elle insiste sur le fait qu'il faut mettre tous les professionnels autour de la table et mobiliser la créativité de tous les acteurs pour relever ce défi.

L'UMF (Union des Maisons Françaises) représenté par **Christian-Louis VICTOR**, déclare que « les constructeurs ont pour vertu de placer des murs autour des rêves des gens ».

Paul JOLY, architecte et directeur du Laboratoire d'Accessibilité et d'Autonomie, travaille depuis plus de 20 ans avec les personnes handicapées ; il souligne la nécessité d'agrandir les surfaces et de faire évoluer le logement pour ne plus être dans la standardisation. Le problème couramment rencontré est que les architectes privilégient d'avantage l'esthétique sur l'usage or le logement doit prendre en compte le choix des uns et des autres.

L'initiative, intéressante, est saluée par les **Architectes d'intérieurs**. Ils se sentent particulièrement concernés en tant que designer d'espace, titre professionnel qui leur est attribué par l'éducation nationale. Ils insistent sur la nécessité de réunir tous les acteurs du logement.

Jean-François GABILLA, FNPC (Fédération Nationale des Promoteurs Constructeurs) salue l'initiative et rappelle que l'acte d'achat d'un logement est l'acte économique le plus lourd pour un habitant, qui engage sur 25 ans les tiers de ses revenus. La réglementation n'évolue pas forcément dans le bon sens. La loi Accessibilité 2005 impose d'augmenter les surfaces donc pour maîtriser les coûts, elle conduit à une baisse du niveau de qualité, ce qu'il est le premier à le regretter. Il faut rassembler la réalité sociétale et l'acte de construire sans surcoût. Parallèlement au travail engagé, il faudrait réfléchir à l'évolution de toutes les normes.

Christine BOUTIN répond qu'il faudra de toute façon adapter le logement aux évolutions de la société et à toutes les populations, citant en exemple le vieillissement de la population, réalité collective sociétale, impliquant le désir de rester plus longtemps chez soi malgré les contraintes liées à l'âge. Il faut réconcilier la réalité sociétale et le désir de vieillir chez soi. Nous pouvons y arriver sans augmentation de coût. Il faut intégrer dans la conception les conditions d'une possible adaptation. La loi conduit à une augmentation des coûts parce qu'il n'y a pas la créativité qui ajoutera ce petit supplément d'âme. La loi pour la mobilisation pour le logement a créé de nouveaux outils et de nouveaux instruments, il faut aller maintenant vers une nouvelle conception de l'habitat.

La représentante de **NEXITY** confirme qu'il faut mettre au tour d'une table tous les professionnels, les partenaires de la construction. Elle souligne également qu'il y a aussi un effort à faire au niveau de la formation dans les écoles d'architecture. Selon elle, on arrivera à un habitat optimum en considérant l'inscription du logement dans un site et pas uniquement en faisant un logement Design, ceci afin de faciliter l'accessibilité à l'emploi, le désenclavement...

FCBA, Jean-Louis FLORENTIN souligne l'intérêt de la démarche et rappelle l'importance d'utiliser tous les matériaux y compris le bois.

Xavier BENOIST de la Fédération des PACT, précise que pour la question du handicap, il faut prendre en compte tous les handicap, moteur, sensoriel, auditif. Il ne faut pas construire seulement pour les personnes en difficulté mais avec elles. Il ne faut pas considérer uniquement la valeur d'usage du logement mais prendre en compte son environnement, humain et naturel. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité de réfléchir à une capitalisation efficace de l'ensemble des réalisations ; faire une sorte de retour qui soit à disposition de tous les intervenants. Il faut aussi prévoir de nouvelles modalités de gestion du logement, par exemple en développant des bourses de logements accessibles pour rapprocher l'offre de la demande.

Christine BOUTIN rappelle que l'objectif du programme n'est pas uniquement de réfléchir à un logement pour les personnes en situation de handicap, mais à concevoir des logements pour les personnes non atteintes de difficultés qui soient conçus en prenant en compte une possible situation de handicap dans laquelle tout un chacun peut se retrouver. Il faut donc intégrer dans notre réflexion collective, la fragilité, les difficultés, le handicap. Par ailleurs, il est évident qu'il y aura dans ce programme des actions de capitalisation et de partage aux différentes phases. Sur la question du coût, il faut faire une révolution culturelle et réfléchir aux coûts de réalisation plus ceux de fonctionnement.

Xavier GALLIN, accessibilité pour tous, souligne l'importance de faire des retours d'expériences au niveau européen.

Christine BOUTIN déclare que la France n'est pas leader en terme d'architecture et de construction, et souhaite qu'elle devienne, dans son secteur ministériel, première en Europe, c'est aussi un objectif lancé aux professionnels.

Elsa FRANCES, Directrice Cité du Design, insiste sur la nécessité de mettre en relation les sciences humaines et le design au sein des ateliers, afin de décloisonner les professions. Selon elle, il faut que les acteurs de l'habitat intègrent la notion des services.

Christine BOUTIN partage ce point de vue et prend pour exemple les entreprises qui ont déjà prévu des services (type pressing...) pour faciliter la vie des employés et regrette que les entreprises l'ait compris mais que le monde de l'habitat ne l'intègre pas.

Laurence COMBE D'INGUIMBERT souligne la convergence de cette action avec les préoccupations actuelles de l'**Union Sociale pour l'Habitat** qui a lancé un groupe de réflexion qui travaille sur « Quel habitat social devons-nous produire à échéance de 15 ans pour satisfaire tous les besoins ? » Bien entendu la notion d'habitat intègre la question des services et l'USH souhaite vivement se joindre aux réflexions menées dans le cadre de ce programme.

La présidente du CNOUS, Nicole LE QUERLER félicite Le Ministre de la démarche engagée. Le CNOUS est intéressé par trois ateliers : « Modes de vie et logements des jeunes », « Logement numérique », et « Accessibilité et espaces intérieurs ». Le plan de relance doit permettre de financer des projets expérimentaux. **Alexandre AUMIS, CNOUS** mentionne le rapport Anciaux et la question l'évolution des surfaces.

Christine BOUTIN souligne qu'il est nécessaire de prendre en compte les besoins des étudiants mais aussi ceux de tous les jeunes travailleurs et des jeunes sans emploi.

Odile DUCHESNE, UNIFA (Union Nationale pour les Industries Française de l'Ameublement), suggère de faire le lien avec le volet logement des 10 équipes d'architectes qui ont travaillé sur le Grand Paris. Elle souligne la cohérence entre cette démarche et le discours du Président sur le Grand Paris qui a mis l'accent sur le « beau ».

Bruno DHONT souligne que l'**ARC (Association des Responsables de Copropriétés)** s'occupe d'une grande partie de l'habitat social de fait, que souvent cumule des difficultés sociales avec les inconvénients de la copropriété, qu'il est donc nécessaire de réfléchir aux modalités de gouvernance pour financer les gros travaux dans les copropriétés.

Bernard LAROCHE, Consultant, qui a travaillé à la réalisation d'un appartement design pour tous dans logement social souhaite apporter son témoignage et se joindre aux réflexions menées dans le cadre de ce programme.

La FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) souligne la nécessité de prendre en compte le tryptique efficacité énergétique / bien-être-confort/ santé

Roger MAQUAIRE, Président du Club de l'Amélioration de l'Habitat, rappelle qu'il est primordial de prendre en compte les problèmes de conception dans la rénovation car le neuf ne représente que 1,5% du parc des logements.

L'APCI note que la notion de temps est très importante, il faut prévoir des logements évolutifs et ne pas séparer les populations. Elle insiste sur le fait qu'il est essentiel de faire le design avec les gens et d'impliquer les associations et les usagers dans l'innovation.

Laurent FAVRE, GIP, remercie le Ministre pour cette initiative et témoigne d'une démarche de qualité globale qu'il a engagée il y a quelques années afin de tendre vers l'optimisation du tandem coût - qualité.